

Vico Sagone

(Corse du Sud)

Communauté de commune de l'Ouest Corse (33 communes)

Vico Sagone, située à 50 kilomètres au nord d'Ajaccio, est une commune enclavée comprenant un riche patrimoine, dont la réserve naturelle de Scandola classée au Patrimoine mondial de l'Unesco. Commune excentrée de Corse, elle n'a pas bénéficié des politiques régionales, notamment en matière d'aménagement. L'AMI centre bourg a permis de constituer un pôle d'ingénierie dédié à la revitalisation, et dont la mission a vocation à se poursuivre sur la durée du contrat de ruralité signé en 2017 à l'échelle de l'intercommunalité.

Mots clés :



Source : mairie-vico.com



Le contexte communal et territorial

- 2^{ème} bassin de vie de Corse (1 000 m²) ; commune centre de la communauté de communes de l'Ouest Corse.
- Faiblesse démographique du territoire de la communauté de communes (moins de 5 habitants/m² à certains secteurs). Forte représentation des seniors (13,8 % en 2013).
- 921 habitants (52 km²). Forte déprise démographique entre 1982 et 2011 (baisse de 35 %) puis légère augmentation ces dernières années.
- + 297 résidences secondaires et -29 résidences principales entre 1999 et 2013.
- 25 % d'habitat indigne au sens de l'Anah. 2,9 % de logements vacants en 2013.
- Une activité économique liée au tourisme : 5 hôtels et 2 campings en 2013.



Version de
novembre 2017



François Dominique Colonna, maire de Vico-sagone

« Le territoire Ouest Corse est, dans sa diversité, un pôle potentiel de développement et d'innovation inestimable pour la Région Corse, doté d'espaces Naturels exceptionnels, riche de ses habitants, de son patrimoine séculaire, d'une agriculture et de productions qu'il convient de valoriser. Il est aujourd'hui essentiel et urgent de reconnaître et de mobiliser ce potentiel pour relever sur ce territoire, les défis de l'amélioration de l'habitat, de l'emploi (en particulier des jeunes), de la cohésion (sociale, économique, territoriale), d'un développement intégré durable... Les agendas sociaux, économiques, climatiques (présents et futurs), les désordres majeurs que la violence issue du désœuvrement et d'une certaine forme de désagrégation sociale suscitent nous y invitent. »

Source : mairie-vico.com

La revitalisation : un aménagement cohérent entre le littoral et l'arrière plage

La commune de Vico Sagone constitue un lieu de transit des touristes venant notamment d'Ajaccio et se rendant sur les grands sites. L'objectif est donc de créer de pôles de centralités et des structures permettant de capter et de fixer cette population de passage. Plusieurs pistes d'actions ont été dégagées au terme des différentes études d'aménagement menées : développer la circulation douce, réaménager les places, valoriser le patrimoine religieux ou vernaculaire, réaménager les infrastructures portuaires de plaisance. Mais surtout, il convient de développer la complémentarité des zones littorales (Sagone), et de l'arrière plage (Vico).



Créer une nouvelle centralité

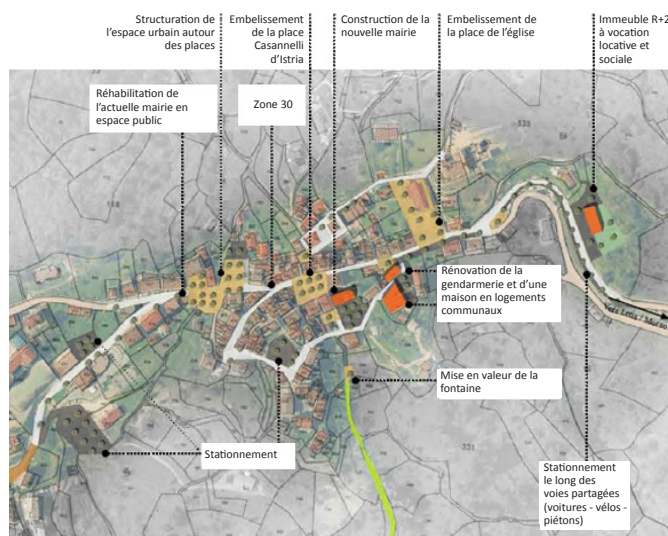
Sur la zone littorale, le parti pris consiste à créer une nouvelle centralité, à requalifier la station balnéaire, instaurer une circulation à basse vitesse dans la zone centrale et créer une halle couverte pour les produits locaux. Dans le même temps, l'arrière plage se verrait dédié aux installations sportives, à la découverte du biotope ou encore à la construction d'un projet phare d'un centre d'interprétation archéologique. Le schéma des aménagements prévoit la création d'une voie partagée piétons/vélos/voitures entre les secteurs de Vico et de Sagone afin d'assurer par les mobilités une accessibilité et donc une dynamisation du territoire.

La réflexion engagée sur le SCoT (diagnostic territorial en cours et engagement du PADD prévu pour courant 2018) permettra de renforcer la cohérence des réflexions et de l'action sur la revitalisation du centre-bourg, en :

- élargissant le périmètre territorial (identification de 4 zones d'action supplémentaires) ;
- faisant converger différentes études : étude sur l'économie productive, travail sur la mobilité et le transport, étude sur le traitement des espaces naturels et agricoles, document d'objectif sylvicole, programmation touristique, analyse en profondeur de la fiscalité touristique.



TRANSPORTS	ACTIVITÉS
Voie partagée : piéton+vélo+voiture	Pôle administratif
Zone 30	Site archéologique de Sant'Appianu
Borne vélo	Zone verte : parcours pédagogique autour des espèces endémiques, parcours de santé, etc.
Parking de téléstage	Berges aménagées : promenade en barques solaires, zone de pêche pour enfants
Gare maritime - Port de plaisance 120 anneaux	Marché couvert - Production locale
Voie maritime	Rénovation de la zone commerciale
Sécurisation de la voirie	
Quai à aménager	
Passerelle piétonne sur rivière	
Immeuble R+2 à vocation locative et sociale	Chemin vers plage existant à aménager
Site remarquable mise en valeur : chapelle, clocher, site archéologique de Sant'Appianu	Chemin vers plage à créer



Projet d'aménagement du centre bourg de Vico



Projet d'aménagement de la Zone 30



Aménagement de l'entrée du bourg : voirie et stationnement

La revitalisation : innover pour un meilleur accès aux services

La présence et la qualité des services publics et des équipements de proximité sont structurants pour un territoire. Consciente de cette nécessité, la commune a lancé plusieurs projets visant à renforcer l'accès aux services :

- maison de services au public ;
- construction d'une nouvelle mairie ;
- construction d'un nouvel équipement à Sagone dans la partie littorale.



Inauguration de la Maison de services au public

Un nouvel équipement à Sagone

Il s'agit d'un pôle administratif situé au bas du lotissement Sant'Appianu dans un bâtiment composé de 2 étages :

- au premier niveau, la Poste installera le centre de tri de la grande région Ouest ;
 - au second niveau du bâtiment un pôle médical proposera 3 cabinets de médecins généralistes, un cabinet de kinésithérapie et un cabinet dentaire. On y trouvera également une salle polyvalente aménagée et dotée d'une grande terrasse.
- Le caractère innovant du projet réside dans l'attention portée à son insertion dans le paysage et l'environnement, et sa qualité architecturale.



Projet du pôle administratif



Projet de la nouvelle mairie à Vico

Ce pôle administratif est à resituer dans un projet plus global de réaménagement du secteur de Sagone comportant plusieurs aspects :

- valorisation du site archéologique de San't Appianu ;
- réaménagement des berges ;
- création d'un marché couvert ;
- rénovation de la zone commerciale ;
- apaisement de la circulation ;
- aménagement des accès vers la plage ;
- développement du port de plaisance et de la gare maritime.



Sant'Appianu : création d'un centre d'interprétation et d'un parcours pédagogique



Projet d'aménagement du port de plaisance de Sagone

La revitalisation : proposer une offre de logements et de services adaptés afin de maintenir les populations

Zoom sur les services de santé et de proximité

Dans un contexte de forte hausse des prix du foncier et de vieillissement de la population, la commune met progressivement en place une politique de logement adaptée, en :

- proposant des logements à des prix abordables aux salariés ;
- développant l'offre locative à destination des populations aux revenus modestes ;
- créant des logements adaptés aux seniors.

Fixer la population active en augmentant l'offre de logements abordables

Un lotissement communal sera proposé à l'entrée du village à un prix inférieur à celui du marché pour des primo-accédants (répondant à des critères d'éligibilité) en résidence principale, ainsi que deux autres lots au hameau d'Appriciani. De plus, 6 logements locatifs sociaux seront créés par la commune avec la transformation de l'ancienne gendarmerie à l'entrée du village. Au total, ce sont 15 logements qui seront ainsi proposés à un tarif inférieur à celui du marché.

Maintenir les personnes âgées à proximité de leur entourage familial

Plusieurs actions menées ou en cours sur ce sujet :

- réhabilitation et extension de la maison Jeanne d'Arc ;
- réalisation d'un foyer d'accueil médicalisé par la transformation de l'ancien complexe hôtelier de Guagno Les Bains ;
- création du centre de services de proximité et de la maison de santé de Sagone.

Le projet en dates

Septembre 2015 : Signature de la convention d'ingénierie.

Mars 2017 : Présentation de l'étude OPAH à l'Anah.

Juillet 2017 : **Signature d'une OPAH intercommunale avec l'Anah.**
Signature du Contrat de ruralité (échéance 2020).

Septembre 2017 : Lancement de l'OPAH pour une durée de 6 ans (échéance 2023).

Pour en savoir +:

François Dominique Colonna, maire de Vico Sagone
mairie-vico.com

Jean-Louis Achard Rocchi,
jeanlouis.archard3@gmail.com

Cette fiche fait partie d'une série de fiches consacrées à la valorisation de retours d'expériences de revitalisation de Centres-Bourgs
Les fiches sont disponibles sur : <http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/>

